

Le 10 septembre 2005.

Montérégie

6211-06-075

Bape,
Coordonnatrice au secrétariat de la commission
Autoroute 30/tronçon Jean Leaman
575 rue St-Amable, b.2.10
Québec
GIR 6A6

Contre le tronçon Jean-Leman ainsi que l'autoroute 30 dans
les terres agricoles.

Monsieur,

Je suis une résidente de Granby, et j'utilise la 132 pour me
rendre dans les rangs St-Régis Nord et Sud pour fin de
commerce. Je suis en affaires depuis près de 10 ans et je
connais très bien les enjeux de notre région, car je suis
dans la congestion de la 132 régulièrement.

Élevée sur une terre et y avoir mis l'épaule à la roue,
j'endosse en toute fierté les revendications des
cultivateurs. On sait que la province ne détient que 2% de
terres cultivables, terres très productives et les promoteurs
ne cessent d'émiéter sur ce pauvre 2%. Quant le gouvernement
prendra t-il ses responsabilités? Si les politiques en
matière de protection du territoire agricole sont sans cesse
bafouées, il ne saurait tarder qu'on devra acheter nos
produits chez nos voisins.

De plus, ça devient insoutenable la congestion sur la 132.
On en parle depuis 30 ans. Mon père connaissait les enjeux
pour m'en avoir parlé. Sur la 132, tout est prêt,
expropriation, achat de terrains, plans et devis complétés,
études d'impact de tout genre sur l'environnement, les
milieux humides, le cadre bâti. L'autoroute 30 au sud et
tronçon Jean-Leman sont irrecevables et briment la quiétude
des gens et des animaux.

2....

En consultant l'information mise à notre disposition, je soutiens la position de la MRC face au tracé Jean Lemay qui se résume ainsi :

« Le ministère des transports ne tient pas compte des besoins fondamentaux de qualité de vie recherchés par les résidents de la zone à l'étude : impacts visuels et pollution sonore, environnementale et atmosphérique liée au passage quotidien de plusieurs dizaines de milliers de véhicules par jour (dès 2021) dont un grand nombre de camions de grand transit et de transit régional »

La solution pour obtenir la fluidité est de poursuivre l'autoroute 30 sur la route 132 dont les 2 premiers kilomètres sont presque complétés. Le gros camionnage de transit circulera dans le centre sur l'autoroute sans entraver ou ralentir la circulation locale et les voies latérales desserviront les services de part et d'autre pour chacune des municipalités.

Merci de tenir compte de notre opinion.

Marie Claude Hébert